

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 18 juin 2021

XXXI. Approbation des propositions de remises gracieuses

Montant de la créance	Compte	Références	Objet	Motif de la remise gracieuse	Avis agent comptable
1 908,21	42100000	40001439/2019	Trop perçu rémunération suite à démission	Ancien doctorant parti au Brésil et qui n'a pas les moyens de reverser le trop perçu.	Favorable 25/5/21
137,00	46300000	300026254/2020	Trop perçu aide sociale	Difficulté à rembourser l'aide sociale en raison de frais engagés pour ses enfants étudiants	Favorable 25/5/21

Le Conseil d'Administration approuve les propositions de remises gracieuses.

Effectif Statutaire :	36
Membres en exercice :	35

Quorum :	
Membres présents :	14
Membres représentés :	7
Total :	21

Décompte des votes :

Absentions :	3
Votants :	18
Blancs ou nuls :	-

Suffrages exprimés :	18
Pour :	18
Contre :	-

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Fait à Orléans, le 01/07/21

Le Président de l'Université



Éric BLOND

Présidente CAC		DGS		Rectorat	
VPCA		DRH		SAJ	
VPCR		DAF			
VPCFVU		Agent Comptable			
VP délégué aux « Moyens »					